Jésus à douze ans



Jésus a été enfant. De son enfance, on ne connaît pas grand-chose à part cet épisode où il donne du souci à ses parents et provoque l'étonnement des maîtres de la Loi au temple de Jérusalem. Voici quelques éléments d'explication et de réflexion pour mieux comprendre ce qui se joue dans ce passage de l'évangile de Luc.

Texte : Luc 2/41-52

Jésus est à Jérusalem avec ses parents et d'autres habitants de leur village pour la fête de la Pâque.

La fête de la Pâque
Cette fête, peut-être la plus importante du judaïsme, commémore la sortie d'Egypte et la libération du peuple d'Israël (passage de l'esclavage à la liberté). A l'époque de Jésus, c'est une fête à pèlerinage : tous ceux qui le peuvent se rendent à Jérusalem ; chaque famille apporte au Temple un agneau (ou un chevreau) qui y est sacrifié avant d'être rôti et partagé par la famille (la graisse et le sang sont offerts à Dieu).
Jésus participe à cette fête comme toute sa famille.

Le Temple
A l'époque de Jésus, le Temple est au cœur de la vie religieuse juive : c'est le seul lieu où l'on offre des sacrifices, c'est aussi un lieu de prière, d'enseignement et de réflexion : sous les portiques de la cour des païens, des rabbis donnent leur enseignement (comme Jésus le fera un jour), on y lit et commente la Loi (la Torah, c'est-à-dire ce que nous, chrétiens, appelons l'Ancien Testament).
Le Temple comporte, au centre, le sanctuaire qui est composé du Saint et du Saint des saints. Le Saint des saints est la partie la plus sacrée du Temple : selon les juifs, Dieu y fait habiter son nom, il y est donc symboliquement présent. Le grand prêtre n'y entre qu'une fois dans l'année (le jour du Yom Kippur ou jour du Grand pardon).

Le sanctuaire est entouré de cours successives :

1) la cour des prêtres (où seuls les prêtres ont accès) : c'est dans cette cour qu'est situé l'autel des sacrifices ; 2) la cour des hommes : seuls les hommes juifs y ont accès ; 3) la cour des femmes : seules les juives y ont accès ; 4) la cour des non-juifs ou parvis des païens où tout le monde a accès. C'est dans cette cour que sont installés des marchands et des changeurs de monnaies. Cette cour est entourée de portique à colonnes où des rabbis s'installaient pour enseigner.

Les maîtres de la Loi (ou scribes ou docteurs de la Loi ou légistes)
Ce sont des lettrés, spécialistes de l'Ancien Testament en particulier des cinq premiers livres. A l'origine, ce sont les prêtres qui étaient chargés d'enseigner la Torah. Ils ont été peu à peu remplacés par les maîtres de la loi : ces laïcs, à l'origine simples, copistes de la Torah, se sont peu à peu imposés comme les interprètes officiels de la Torah grâce à leur connaissance profonde de la Loi. Après de longues études, ils devenaient rabbi (maître) et enseignaient la loi de Moïse (la Loi écrite c'est-à-dire l'Ancien Testament) et la tradition orale (mise plus tard par écrit en particulier dans le Talmud), au Temple ou dans les synagogues.

Pourquoi les parents de Jésus l'ont-ils « perdu » ?
Non, Marie et Joseph ne sont pas des parents indignes ! S'ils perdent Jésus, c'est d'abord parce qu'il y a énormément de monde à Jérusalem à cause de la fête de la Pâque, mais surtout parce qu'ils pensent que Jésus se trouve avec leurs compagnons de voyage : à l'époque, les enfants sont élevés par leurs parents, comme aujourd'hui, mais les solidarités familiales et villageoises sont plus fortes qu'aujourd'hui. Le village, le clan, la famille élargie contribuent à l'éducation de l'enfant. Il n'est donc pas étonnant que les parents de Jésus aient pu penser qu'il avait quitté Jérusalem avec leurs compagnons de voyage.

Jésus : un enfant comme les autres ?
Oui et non…
Oui, car il cause du souci à ses parents, il respecte ses parents, participe aux pratiques religieuses de sa famille, est intéressé et a soif d'apprendre.
Non, car il fait preuve de beaucoup de maturité (12 ans, c'est un an avant l'âge de la majorité religieuse dans le judaïsme), il surprend les maîtres de la Loi tant par ses questions que par ses réponses, car il fait preuve d'autorité (les maîtres de la Loi l'écoutent), car il a déjà conscience de son lien particulier avec Dieu (son Père) et de la mission qui l'attend.

Crédit : Claire de Lattre-Duchet (UEPAL) Point KT